

Chronique impertinente du monde judiciaire

Préface de François Wagner

Custos

Présent, n° 8309 du 7 mars 2015

En toute justice

Les lecteurs de *Présent* connaissent Custos, un de nos collaborateurs. Ce pseudonyme signifie « celui qui veille », « celui qui garde ». Fin connaisseur de la chose judiciaire, Custos veille au grain, et il le faut en cette période de dérèglements de la machine judiciaire, où s'institutionnalisent les entorses faites à l'esprit du droit – comme le rappelait Me Eric Delcroix dans une interview le 26 février dernier.

Les chroniques qu'il rassemble développent des thèmes chers à l'auteur, comme celui du droit international (subverti) et de la justice internationale (mondialiste), mais aussi le droit du mariage et les particularités de la justice française (le juge d'instruction, par exemple). Custos garde une certaine admiration pour Rachida Dati. Est-ce utile de préciser que Christiane Taubira n'en a pas hérité ? Les dernières pages regroupées sous le titre « La justice sous Christiane Taubira » vous expliqueront pourquoi.

Préfacier du recueil, Me François Wagner écrit : « Refermant le livre, de justiciable vous serez devenu philosophe et vous remercirez Custos de vous avoir ainsi promené dans le temps et dans l'espace. »

Guy Denaere

Les Annonces de la Seine, n° 9, jeudi 12 mars 2015

Juriste de formation et haut fonctionnaire à la retraite avant pratiqué les institutions nationales et européennes, l'auteur, à qui l'on doit déjà une étude sur l'état des lieux dans les prisons françaises, pose ici un regard acéré et impertinent qui tranche avec la dictature du politiquement correct sur le monde judiciaire et ses dérivés. Son préfacier, Maître François Wagner, écrit : « *Refermant le livre, de justiciable vous serez devenu philosophe et vous remercirez Custos de vous avoir ainsi promené dans le temps et l'espace.* » Tant il est vrai qu'une chronique judiciaire participe largement de la comédie humaine. Dans tous ses aspects. Dans un monde devenu fou, comme enivré de sang et de fureur. Au regard des récentes tragédies qui ont frappé et endeuillé notre pays, ces réflexions sans complaisance sur la vie judiciaire en France et sur la situation internationale, sont chargées d'une brûlante et inquiétante actualité.

DPF, n° 10, 1^{er} semestre 2015

Chronique impertinente du monde judiciaire

Juriste, haut fonctionnaire à la retraite, l'auteur sait de quoi il parle et ne passe pas par quatre chemins pour dire ce qu'il pense de la vie judiciaire tant en France que sur le plan international.

Lectures françaises, n° 697, mai 2015

Chronique impertinente du monde judiciaire, son auteur, qui signe Custos, pose un regard acéré – et impertinent qui tranche avec la dictature du politiquement correct – sur le monde judiciaire et ses dérivés. Dans sa préface, maître François Wagner écrit : « Refermant ce livre, de justiciable vous serez devenu philosophe et vous remercirez Custos de vous avoir ainsi promené dans le temps et dans l'espace. » Tant il est vrai qu'une chronique judiciaire participe largement de la comédie humaine. Dans tous ses aspects. Dans un monde devenu fou, comme enivré de sang et de fureur.

Au regard des récentes tragédies qui ont frappé et endeuillé notre pays, ces réflexions sans complaisance sur la vie judiciaire en France et sur la situation internationale, sont chargées d'une brûlante – et inquiétante – actualité.

(Ces éléments de présentation du livre émanent de notre confrère *Mémoires d'Empire*, BP 17, 04600 Saint-Auban. Nous les reproduisons avec son aimable autorisation).

Custos est juriste et haut fonctionnaire à la retraite ayant très bien connu les institutions nationales et européennes. On lui doit précédemment une étude sur l'état des lieux dans les prisons françaises : *Prisons françaises ? L'état des lieux...* (chez le même éditeur, 2009).

Politique Magazine, n° 140, septembre 2015

Les recettes de Custos

On ne saurait trop recommander à nos lecteurs *La Chronique impertinente du monde judiciaire*, édité par l'Atelier Fol'fer, signé par Custos et préfacé par Me François Wagner. « Refermant le livre, écrit François Wagner, de justiciable, vous serez devenu philosophe et vous remercirez Custos de vous avoir ainsi promené dans le temps et l'espace. »

Si Custos est un vrai magistrat, espèce rarissime, c'est parce qu'il est aussi philosophe, rompu aux humanités, un « honnête homme » comme on disait au grand siècle. Il a su cultiver son esprit pour penser et vivre à la hauteur de ce que le chevalier d'Aguesseau imposait aux juges de son temps.

Pour avoir une bonne information, avait coutume de dire Louis Salleron, il faut et il suffit d'avoir de bons informateurs. Il en est de même pour la justice. Mais le bon juge n'est pas seulement un homme intègre, qui connaît le droit et l'applique intelligemment aux cas qui lui sont soumis. C'est déjà immense, mais cela ne suffit pas. Il faut aussi qu'il ait, en amont, « la connaissance des choses divines et humaines », comme disait les Anciens.

L'aisance avec laquelle Custos promène son lecteur dans les arcanes de la vie judiciaire, la facilité et la simplicité (la brièveté aussi) de son exposition des questions les plus difficiles manifestent cette culture que rien ne peut remplacer.

La clarté du langage tranche avec le charabia prétentieux qui s'est infiltré jusque dans les projets de loi et déborde dans certains jugements.

Mais le plus important est le fil conducteur qui nous montre, au travers d'affaires modestes ou plus retentissantes, nationales, européennes ou internationales, un moralisme puritain se disant judéo-chrétien, travaillant à l'instauration d'un totalitarisme par voie judiciaire, d'autant plus redoutable que l'adversaire n'est plus un adversaire, mais un coupable de tous les péchés.

Cette transposition authentiquement hérétique d'une soi-disant morale à couleur chrétienne dans le droit a réalisé une subversion plus insidieuse et plus redoutable que celle, antérieure, du marxisme léninisme.

Plus encore que, du temps de Sartre, quand ceux qui ne partageaient pas la vulgate d'alors étaient traités comme des sous-hommes (« un anti-communiste est un chien »), celui qui, aujourd'hui, n'entre pas dans le code de ce nouveau prêt-à-penser, qui est aussi un prêt-à-juger, est un salaud qui n'a même pas le droit d'être vraiment défendu

Cette chronique est plus pertinente que son titre le dit. Elle nous dévoile ce que nous sentions sans toujours savoir le dire. Alain Sanders cite, à propos d'un autre ouvrage (*Juger, mission impossible ?* de Pierre Bézard), un propos d'Henri IV au magistrat du royaume : « Je ne changerai pas mon métier contre le vôtre, il est trop difficile. »

C'est par cette simple (et sainte ?) humilité que commence la véritable œuvre de justice, à l'opposé absolu de la délirante volonté de puissance dont Custos nous donne une chronique... très pertinente.

Jacques Trémolet de Villers

Renaissance catholique, n° 139, novembre-décembre 2015

Les éditions *Atelier Fol'Fer* ont eu l'excellente idée de publier sous le titre *Chronique impertinente du monde judiciaire* une série d'articles concernant l'univers de la justice, française ou internationale. Il ne s'agit pas de la simple reproduction de ces articles dans leur ordre chronologique de parution mais de leur regroupement de façon thématique, ce qui en rend d'autant plus instructive la lecture – en même temps qu'elle est agréable.

L'auteur, Custos, haut fonctionnaire à la retraite, connaît parfaitement tous les arcanes de la machine judiciaire et c'est donc en expert qualifié qu'il livre ici ses réflexions.

L'impression que l'on retire de cette lecture n'est pas précisément rassurante pour le justiciable potentiel que chacun d'entre nous représente : le Droit n'apparaît plus comme sûr, alors que les principes fondamentaux comme la non-rétroactivité des lois ou l'autorité de la chose jugée sont constamment foulés aux pieds,

L'auteur traite longuement de la « *subversion du droit international* », et s'étend entre autres sur le prétendu « *droit d'ingérence* » ou sur « le *mondialisme* (comme) *nouveau pouvoir spirituel* ». Certes la justice du vainqueur est aussi vieille que le monde mais elle atteint à notre époque des sommets jusqu'alors inconnus. Et aujourd'hui ce n'est plus seulement le vainqueur armé qui impose sa loi mais l'idéologie dominante.

Le cas d'Ivan Démyanyouk est particulièrement exemplaire : cet Ukrainien installé aux États-Unis après la guerre et ayant acquis la nationalité américaine fut accusé, sur dénonciation du KGB, de complicité dans la mort de 29.000 prisonniers du camp de Sobibour où il aurait été employé comme gardien durant quelques mois en 1943 par les Allemands qui l'avaient fait prisonnier. Réclamé par Israël il fut extradé en 1983 vers ce pays, condamné à mort, puis acquitté en appel au bout de cinq ans par la Cour suprême pour erreur sur la personne ! Retourné aux États-Unis et ayant recouvré la nationalité américaine qui lui avait été retirée, la justice allemande le rattrapa et le condamna à cinq ans de prison. Il mourut à 91 ans en ayant fait appel de ce jugement. Dans cette affaire, nous dit l'auteur, « *nous devons à la conjonction de la justice étatsunienne et de la justice allemande un vrai procès stalinien sous influence communiste* »

Ce ne sont là que quelques aspects de cette chronique du monde judiciaire dont on peut se demander si, contrairement à son titre, elle n'est pas finalement très pertinente.

Alain Rostand
